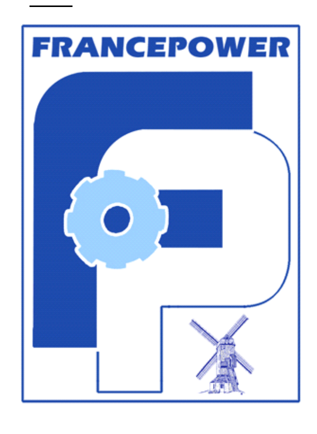


FRANCEPOWER *L'énergie facile !*

147 bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél (33) 03 28 50 92 30

Fax (33) 03 28 50 92 31

Email francepower@francepower.fr

Site : www.francepower.fr

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



GROUPES ÉLECTROGENES

FP 3000
Code 00170 – Code 0171
Code 00172 – Code 00240
Code 00241 – Code 00242

FP 4000
Code 00260 – Code 00261
Code 00262 – Code 00264

FP 5000
Code 00180 – Code 00185
Code 00280 – Code 00281
Code 00282 - Code 00283
Code 00284 – Code 00285

FP 5500
Code 00190 – Code 00191
Code 00192

FP 6000
Code 00200 – Code 00201

FP 6500
Code 00210 – Code 00211
Code 00214 – Code 00298

FP 7000
Code 00300 – Code 00301
Code 00302 – Code 00303
Code 00304 – Code 00305
Code 00306 – Code 00307
Code 00308 – Code 00309
Code 00310 – Code 00311
Code 00312 – Code 00313
Code 00314 – Code 00315

Notice Originale
En français









Notice d'Utilisation

Nous vous recommandons de lire attentivement ce manuel et de respecter scrupuleusement les prescriptions de sécurité, d'utilisation et d'entretien de votre groupe électrogène.
Ces instructions contiennent des directives de fonctionnement importantes au plan de la sécurité.



DECLARATION DE CONFORMITE

CE

Je soussigné FRANCEPOWER SARL, 147 BIS RUE DE MERVILLE - 59190 HAZEBROUCK – France ATTESTE QUE

LE GROUPE ELECTROGENE

EST CONFORME AUX CONDITIONS ESSENTIELLES DE SECURITE ET DE PROTECTION DE LA SANTE VISEES DANS LES DIRECTIVES 2006/42/CE, 2004/108/CE, 2006/95/CE et 2000/14/CE ET DANS LA NORME NF EN 12601 :2011.

Fait à HAZEBROUCK — *Dominique LAMBIN*

Le 07 Septembre 2012 — *Gérant*

Préface

Merci d’avoir acheté ce groupe électrogène de notre gamme FRANCEPOWER

Ce manuel vous donne les instructions de fonctionnement et de maintenance du FP 3000, FP 3000 D, FP 4000, FP 5000, FP 5000 D, FP 5000 T, FP 5500 TD, FP 6000 D DE, FP 6500 TD DE, FP 7000, FP 7000 DE, FP 7000 T et FP 7000 T DE.
Le contenu de ce manuel correspond aux caractéristiques du produit le plus récent. L’entreprise se réserve le droit de modifier ce manuel, sans avoir à en notifier les utilisateurs ni engager sa responsabilité.
Toute reproduction est interdite, sauf accord écrit.
Le manuel est considéré comme un élément permanent du générateur et doit donc être conservé avec la machine en cas de transfert.

Tant que vous respectez les instructions du manuel, votre groupe électrogène FRANCEPOWER fonctionnera en toute sécurité et restera fiable. Assurez-vous de bien lire et comprendre le mode d’emploi complet avant d’utiliser l’appareil, car une mauvaise exploitation pourrait causer des blessures et des dégâts matériels.

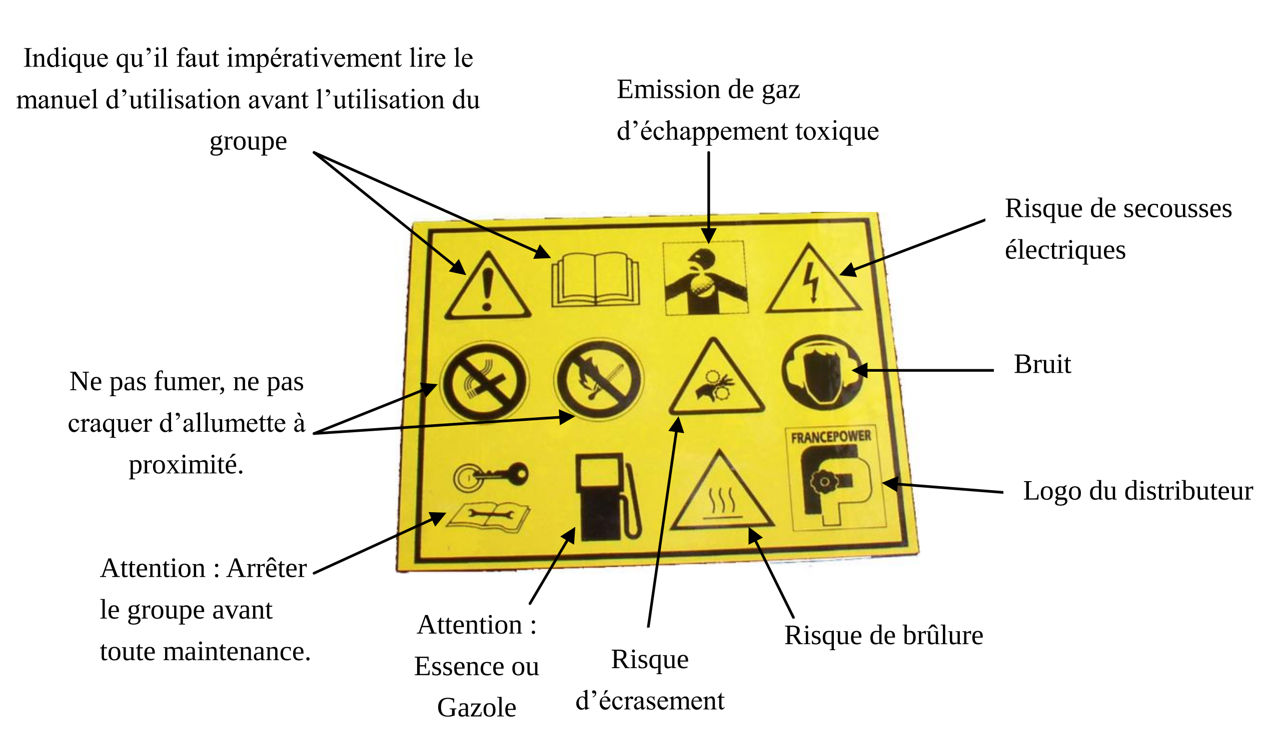
Les différents types de générateurs pourront présenter des différences au niveau des instructions.

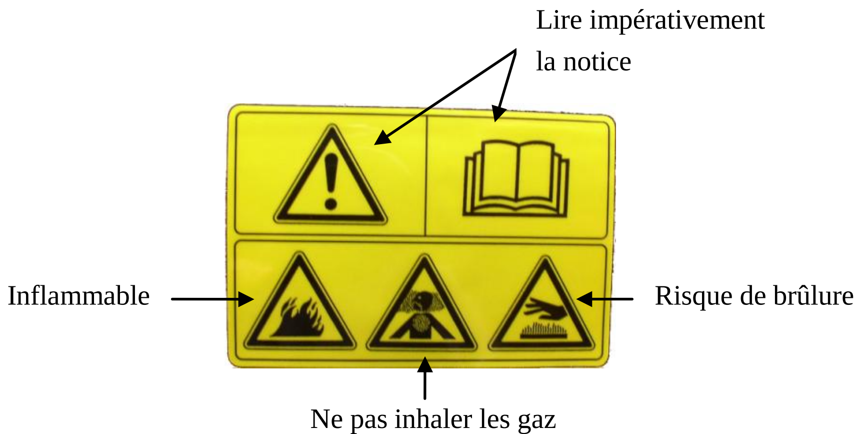
Sommaire

1. Pictogrammes – Autocollants
2. Consignes et règles de sécurité
3. Description
4. Préparation avant mise en service
5. Utilisation
6. Branchements électriques
7. Protections
8. Entretien périodique
9. Méthodes d’entretien
10. Entreposage
11. Identification et réparation des pannes
12. Caractéristiques Techniques
13. Déclaration sur le bruit aérien
14. Garantie

1. Pictogrammes – Autocollants présents sur les groupes

1.1 Pictogrammes - Autocollants







Indique le nombre de décibels de la machine


Indique où se trouve la jauge d'huile.


Indique la position du volet de starter de démarrage à froid.


Indique le niveau d'huile à respecter.


Indique qu'il ne faut pas utiliser le groupe dans une zone non ventilée



Indique qu'il faut arrêter le moteur pour faire le plein de carburant.


Prise de Terre

1.2 Les plaques d'identification



Modèle : **FP 5000 KA**

MADE IN FRANCE

Année 2012

CE **Bruit 97 dB(A)**

N°1209724

P max (LTP) : 3.6 kW
P continue (COP) : 3.4 kW
Cos Phi : 1.0 - Poids : 62 kg

U (V): 230 - I (A):18,2
Hz : 50 - IP23
ISO 8528 - Classes B et G1

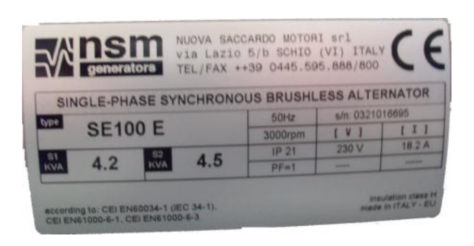
Exemple de plaque d'identification avec :

- Nom et Adresse du distributeur
- CE
- N° Série
- Modèle
- Année de fabrication
- Poids
- Puissance
- Voltage/Ampèrage
- Niveau sonore
- Normes



Exemple de plaque d'identification du moteur avec :

- Code moteur
- N° de série du moteur
- Le logo du fabricant.



Exemple de plaque d'identification de l'alternateur avec :

- Type alternateur
- CE
- Logo du fabricant
- KVA
- Voltage/Ampérage
- Rpm
- Hertz
- N° de série de l'alternateur.

2. Consignes et Règles de Sécurité

2.1 Avertissements

Plusieurs Avertissements sont présents dans cette notice.

Ce symbole signale un danger imminent pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non respect de cette consigne peut entrainer des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées

Ce symbole attire l'attention sur les risques encourus pour la vie et la santé des personnes exposées. Le non respect de cette consigne peut entrainer des conséquences graves pour la santé et la vie des personnes exposées.

Ce symbole indique une situation dangereuse le cas échéant. En cas de non respect de la consigne correspondante, les risques encourus peuvent être des blessures légères sur les personnes exposées ou la détérioration de toute autre chose.

2.2 Conseils généraux

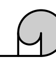
Une des règles primordiales de sécurité est le respect de la périodicité d'entretien (voir le tableau d'entretien). N'essayez jamais d'effectuer des réparations ou des opérations d'entretien s'il vous manque l'expérience et/ou l'outillage requis.
A la réception de votre groupe électrogène, vérifier le bon état du matériel et la totalité de votre commande. La manutention d'un groupe électrogène s'effectue par deux personnes sans brutalité et sans à-coups en ayant pris soin d'avoir préparé à l'avance son emplacement de stockage ou d'utilisation.
En option : Un kit chariot 2 roues est proposé.

Il est nécessaire, avant toute utilisation, de savoir comment arrêter le groupe immédiatement et de comprendre parfaitement toutes les commandes et manœuvres.

Ne jamais laisser d'autres personnes utiliser le groupe sans leur avoir auparavant donné les instructions nécessaires.
Ne jamais laisser un enfant ou un curieux toucher le groupe électrogène, même à l'arrêt.
Eviter de faire fonctionner le groupe en présence d'animaux (énervement, peurs …)
Ne jamais démarrer le moteur sans filtre à air ou sans échappement.

Ne jamais intervertir les bornes positives et négatives des batteries (si le groupe en est équipé) en les montants. Une inversion peut entrainer de graves dégâts sur l'équipement électrique.
Ne jamais recouvrir le groupe électrogène d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après l'arrêt (attendre que le moteur soit froid).
Ne jamais enduire d'huile le groupe dans le but de le protéger de l'attaque de la corrosion. Certaines huiles de conservation sont inflammables. De plus, certaines sont dangereuses à inhaler.
Dans tous les cas, respecter les règlements locaux en vigueur concernant l'utilisation des groupes électrogènes.

2.3 Précaution contre l'électrocution



Les groupes électrogènes débitent, lors de leur utilisation, du courant électrique. Raccorder le groupe électrogène à la terre à chaque utilisation afin de vous garantir d'une électrocution. Attention : Négliger de telles procédures peut être fatal (voir paragraphe 4.3).
L'équipement des appareils branchés doivent posséder des câbles et des fiches de connexion sans défaut.

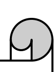
Ne jamais toucher des câbles dénudés ou des connexions débranchées.
Ne jamais manipuler un groupe les mains ou les pieds humides.
Ne jamais exposer le matériel à des projections de liquide ou aux intempéries, ni le poser sur un sol mouillé.
Toujours maintenir les câbles électriques ainsi que les connexions en bon état.
Ne pas utiliser du matériel en mauvais état qui peut provoquer des électrocutions ou des dommages à l'équipement.
Prévoir un dispositif de protection différentielle entre le groupe et l'appareillage si la longueur du/des câbles d'utilisation est supérieure à 1 mètre.
Utiliser des câbles souples et résistants, à gaine caoutchouc, conforme à la norme CEI 245-4 ou des câbles équivalents.
Ne pas connecter le groupe à d'autres sources de puissance, comme le réseau de distribution public.
Dans les cas particuliers où la connexion de réserve aux réseaux électriques existants est prévue, elle doit être réalisée uniquement par un électricien qualifié, qui doit prendre en considération les différences de fonctionnement de l'équipement, suivant que l'on utilise le réseau de distribution public ou le groupe électrogène.

La protection contre les chocs électriques est effectuée par des disjoncteurs spécialement prévus pour le groupe. Si ces derniers doivent être remplacés, ils doivent l'être par des disjoncteurs ayant des valeurs nominales et des caractéristiques identiques.

2.4 Précautions contre l'incendie

Eloigner tout produit inflammable ou explosif (essence, huile, chiffon, …) lors du fonctionnement du groupe.
Le groupe ne doit pas fonctionner dans des milieux contenant des produits explosifs, tous les composants n'étant pas blindés, des étincelles risquent de se produire.
Ne jamais recouvrir le groupe d'un matériau quelconque pendant son fonctionnement ou juste après son arrêt (attendre que le moteur refroidisse).
Ne pas utiliser le groupe dans des sites ou le risque d'incendie est élevé (tous lieux ayant des produits inflammables : raffinerie, station service …)

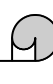
2.5 Précautions contre les gaz d'échappement



Les gaz d'échappement contiennent une matière très toxique : L'oxyde de carbone. Cette matière peut entraîner la mort si le taux de concentration est trop important dans l'atmosphère que l'on respire.
Pour cette raison, utilisez toujours votre groupe dans un endroit bien ventilé ou les gaz ne pourront pas s'accumuler

Une bonne ventilation est nécessaire pour la bonne marche de votre groupe. Sans celle-ci, le moteur fonctionnerait très vite à une température excessive qui pourrait entrainer des accidents ou des dommages au matériel et aux biens environnants. Toutefois, si une opération à l'intérieur d'un bâtiment est nécessaire, il faut prévoir une ventilation appropriée de telle manière que les personnes ou les animaux présents ne soient pas affectés.
Il est impératif d'évacuer les gaz d'échappement à l'extérieur.
Ne pas utiliser le groupe dans des habitations, dans des milieux clos ou peu ventilés (tunnel, réservoir, puits..), à moins qu'il ne s'agisse d'endroits destinés exclusivement au groupe électrogène.

2.6 Pleins de carburant



Le carburant est extrêmement inflammable et ses vapeurs sont explosives.
Il est interdit de fumer, d'approcher une flamme ou de provoquer des étincelles pendant le remplissage du réservoir.
Le remplissage doit s'effectuer moteur à l'arrêt.
Nettoyer toute trace de carburant avec un chiffon propre.

Positionner toujours le groupe électrogène sur un sol nivelé, plat et horizontal afin d’éviter que le carburant du réservoir ne se déverse sur le moteur.
Le stockage et la manipulation des produits pétroliers seront faits conformément à la loi.
Fermer le robinet à carburant (si équipé) lors de chaque remplissage.
Remplir le réservoir à l’aide d’un entonnoir en prenant soin de ne pas renverser le carburant, puis revisser le bouchon sur le réservoir à carburant à l’issue de l’opération de remplissage.
Ne jamais faire d’appoint en carburant lorsque le groupe est en fonctionnement ou encore chaud.
Eviter de faire fonctionner le groupe en cas de perte de carburant ou de risque d’explosion.
En cas d’ingestion ou d’inhalation de carburant, ou en cas de contact avec les yeux, s’adresser immédiatement à un médecin.
Si du carburant coule accidentellement sur la peau ou sur les vêtements, laver immédiatement la partie concernée à l’eau et au savon, et changer de vêtements.

2.7 Précautions contre les brûlures



Ne jamais toucher le moteur ni le silencieux d’échappement pendant le fonctionnement du groupe électrogène ou juste après son arrêt.

L’huile chaude entraine des brûlures, il faut donc éviter le contact avec la peau. S’assurer que le système n’est plus sous pression avant toute intervention.
Ne jamais démarrer ni ne faire tourner le moteur avec le bouchon de remplissage d’huile enlevé, il y a risque de rejet d’huile.
Ne pas provoquer d’étincelles lorsque la bougie est démontée.
Ne pas utiliser le groupe lorsque les coffres ou les panneaux sont ouverts ou démontés.
S’assurer que le groupe se trouve à au moins 1 mètre de toute structure ou d’autres équipements afin d’éviter la surchauffe éventuelle du moteur.
Ne pas nettoyer la machine à l’eau.

2.8 Précautions d’utilisation des batteries (si équipé)

Ne jamais placer la batterie à proximité d’une flamme ou d’un feu.
N’utiliser que des outils isolés
Ne jamais utiliser d’acide sulfurique ou d’eau acidifiée pour refaire le niveau d’électrolyte.

2.9 Précautions contre le bruit



Le bruit provoque des dommages à l’ouïe, en fonction de son niveau et du temps d’exposition.

Ne jamais faire fonctionner la machine sans le silencieux d'échappement ou sans les panneaux d'insonorisation.
Pendant l'utilisation, respecter les réglementations relatives à la limite du bruit admise.
Toujours installer le groupe dans un endroit isolé.

2.10 Protection de l'environnement

Ne jamais vidanger ou jeter l'huile-moteur sur le sol, mais dans un récipient prévu à cet effet.
Faire en sorte d'éviter, lorsque cela est possible, la réverbération des sons sur les murs ou autres constructions, le volume s'en trouverait amplifié.
Si le silencieux d'échappement de votre groupe n'est pas équipé d'un pare étincelles et doit être utilisé dans des zones boisées, broussailleuses ou sur des terrains herbeux non cultivés, faire très attention et veillez à ce que des étincelles ne provoquent pas d'incendie (débroussailler une zone assez large à l'endroit où vous prévoyez de placer votre groupe).

2.11 Danger des pièces tournantes





Ne jamais s'approcher d'une pièce tournante en fonctionnement avec des vêtements flottants ou des cheveux longs sans filet de protection sur la tête.
Ne pas tenter d'arrêter, de ralentir ou de bloquer une pièce tournante en fonctionnement.
Ne jamais approcher les mains et/ou outils des pièces en rotation (poulie de lanceur de démarrage (si équipé) au cas où le moteur repartirait en sens inverse. Ceci pouvant provoquer des blessures.

2.12 Capacité du groupe électrogène (surcharge)

Ne jamais excéder la capacité (en Ampères et/ou en Watts) de la puissance nominale du groupe électrogène lors d'un fonctionnement en service continu.
Avant de connecter et de faire fonctionner le groupe, calculer la puissance électrique demandée par les appareillages électriques (exprimée en Watts). Cette puissance électrique est généralement indiquée sur la plaque de constructeur des ampoules, des appareils électriques, des moteurs … Le total de toutes les puissances des appareils utilisés ne devra pas excéder en même temps la puissance nominale du groupe.

3. Description

Jauge de réservoir

Bouchon de réservoir

Silencieux d'échappement

Modèle

Contacteur Marche / Arrêt pour les FE 120 et FE 170

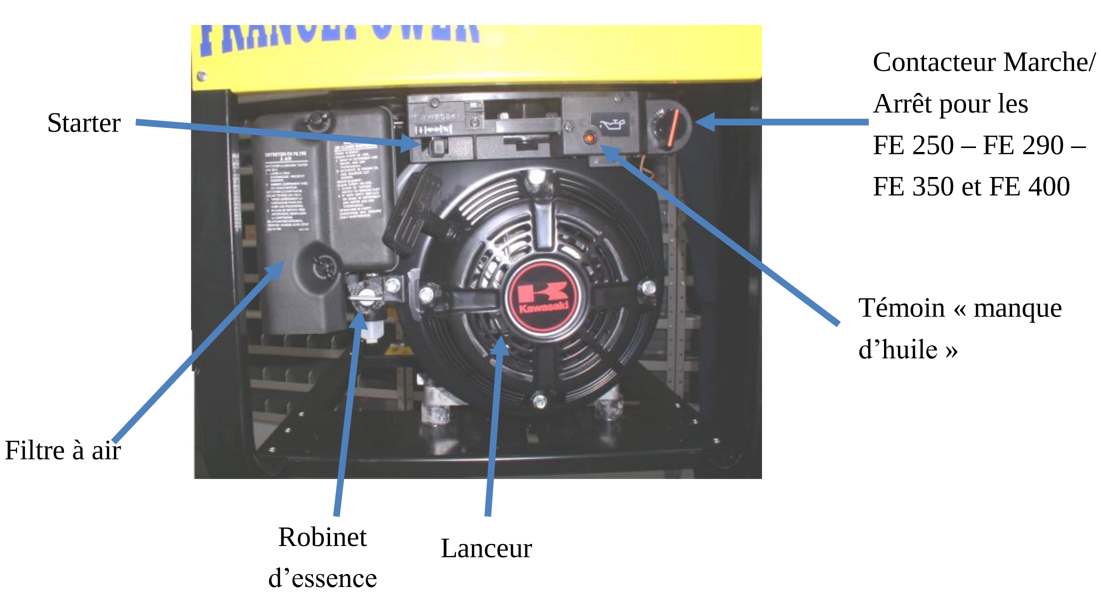
Prises

Niveau d'huile

Plaque d'identification

Prise de Terre

Disjoncteur thermique



4. Préparation avant mise en service

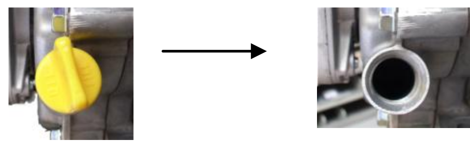
4.1 Vérification du niveau d'huile



Vérifier avant chaque démarrage le niveau d'huile moteur.

La vérification, comme l'appoint d'huile, se fera le groupe posé sur une surface horizontale.

- ✓ Dévisser et retire le bouchon de remplissage d'huile et essuyer la jauge de niveau puis introduire la jauge dans le col de remplissage sans la visser.



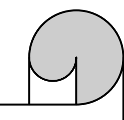
- ✓ Retirer la jauge et vérifier visuellement le niveau d'huile



H = Niveau Maximum, bouchon posé non vissé
L = Niveau Minimum

- ✓ Si un appoint est nécessaire, faire l'appoint jusqu'au haut de la tubulure de remplissage avec de l'huile neuve et homologuée. Essuyer l'excès d'huile avec un chiffon propre.
- ✓ Remettre en place le bouchon de remplissage d'huile puis le visser.

4.2 Vérification du niveau de carburant



Arrêter le moteur avant d'effectuer le remplissage de carburant.
Faire le plein dans un endroit aéré.
Ne pas fumer ou approcher de flammes vives ou d'étincelles près du lieu où le plein est effectué et près du lieu de stockage du carburant.
N'utiliser que du carburant propre sans présence d'eau.
Ne pas trop remplir le réservoir (pas de carburant dans le col de remplissage).
Après avoir fait le plein, vérifier que le bouchon du réservoir est correctement fermé.
Faire attention à ne pas renverser de carburant pendant le remplissage du réservoir.
Avant de mettre le groupe ne marche, et si du carburant a été renversé, s'assurer que celui-ci a séché et que les vapeurs sont dissipées.

Vérifier le niveau de carburant et faire le plein si nécessaire jusqu'au niveau maximum.




Jauge de carburant



4.3 Mise à la terre du Groupe

Le Groupe Electrogène est prédisposé pour le branchement des masses à la terre. Une vis spéciale marquée par le symbole ⏚ permet de relier toutes les parties métalliques du groupe électrogène à un déperditeur de terre. Si un conducteur ou électrode de terre n'est pas disponible, la connexion destinée à la mise à la Terre doit être reliée à la borne de mise à Terre de l'outillage ou de l'appareil électrique utilisé.
Cette mise à la terre dissipe par ailleurs l'électricité statique engendrée par les machines électriques.

4.4 Emplacement d'utilisation

Placer le groupe électrogène sur une surface plane et horizontale et suffisamment résistante pour que le groupe ne s'enfonce pas (l'inclinaison du groupe dans chaque sens, ne doit pas dépasser 10°).
Choisir un endroit propre, aéré et abrité des intempéries et prévoir le ravitaillement en huile et carburant à proximité du lien d'utilisation du groupe, tout en respectant une certaine distance de sécurité.

4.5 Vérification du niveau d'huile

S'assurer que le niveau d'huile du moteur soit compris entre le niveau maximum et le niveau minimum.
Si nécessaire, ajouter de l'huile.
Pour les moteurs qui n'ont pas de jauge de niveau d'huile, le niveau maximum est à ras bord.
Pour le type d'huile à utiliser et les quantités conseillées, suivre attentivement les indications fournies par le manuel d'utilisation du moteur.
Tous les groupes sont livrés sans huile dans le moteur, il est par conséquent nécessaire de remplir le carter moteur d'huile.
Dans le cas contraire, il ne sera pas possible de mettre le moteur en marche.

Le témoin s'allume quand il n'y a plus d'huile ou que le niveau est trop bas.



4.6 Vérification de la batterie

Utiliser des gants et des lunettes de protection pour manipuler la batterie.
L'électrolyte contient de l'acide sulfurique qui peut provoquer des brûlures.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements, rincer abondamment à l'eau, en cas d'indigestion, contacter immédiatement un médecin.
TOUJOURS relier en 1[er] lieu la borne positive (+) puis la borne négative (-).

Contrôler périodiquement que le niveau de l'électrolyte soit au dessus du niveau minimum conseillé. Si nécessaire, ajouter de l'eau distillée.
La batterie, quand elle est fournie, est livrée sans avoir été préalablement activée ; la faire activer par un professionnel (ex : électricien auto) avant de l'installer.
Démonter la batterie du groupe en débranchant les pôles avant d'effectuer toute opération (activation ou remplissage) de la batterie.

Activation : remplir la batterie avec de l'acide sulfurique de densité prescrite par le fabricant (habituellement 1.27kg/l) jusqu'au niveau indiqué (environ 10-15mm au dessus des plaques, température au dessus des 15°C).
Attendre au moins 30min avant l'installation à bord.
Durant les périodes de froid ou si le stockage est supérieur à 6 mois, avant de charger la batterie, la laisser « reposer » et refroidir 3/4h.

Méthode de charge conseillée : charger la batterie avec du courant en ampère de 1/10 de la capacité de la batterie, jusqu'à l'obtention sous charge d'une tension de 16 V (par ex : batterie sur 50Ah à 5A). Après ce traitement, la batterie au repos et à température ambiante aura une tension comprise entre 12.7 et 12.9 V aux bornes. Mais attention, dans le cas de stockage supérieur à 6 mois, il peut se produire sur les plaques, des sulfatations irréversibles entrainant une réduction des prestations et de la durée de la batterie.



Ne pas activer ou remplir la batterie à bord de la machine.
D'éventuelles fuites d'acide peuvent corroder et endommager des composants importants du groupe.
Durant le fonctionnement, ainsi qu'au repos, maintenir le groupe à plat.
L'inclinaison maximum tolérée par la batterie est de 30° sur les 4 côtés.
FRANCEPOWER décline toute responsabilité pour les dégâts produits au groupe à cause de fuite d'acide

5. Utilisation du groupe FRANCEPOWER



Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène sans filtre à air.
Ne jamais faire fonctionner le groupe électrogène si le capotage n’est pas en place.
Ne jamais enlever le capotage si le groupe électrogène est en fonctionnement.

5.1 Mise en marche

Vérifier que le câble de terre soit bien raccordé à la vis (Voir point 4.3)

Mettre le Contacteur sur la position « START »
Ouvrir le robinet d’essence sur position « ON » (levier en bas)
Mettre le starter sur la position « OFF ».




Contacteur position START



Robinet d’essence sur ON



Starter position OFF

<u>5.1.1 Mise en marche manuelle</u>

Saisir la poignée du lanceur puis tirer lentement celle-ci jusqu’à sentir une certaine résistance, puis faire revenir lentement la poignée contre le lanceur. Ressaisir la poignée du lanceur puis tirer fortement et rapidement sur la poignée (à 2 mains si nécessaire).

Le moteur démarre. Faire revenir lentement à la main la poignée du lanceur contre le lanceur.
Lorsque le moteur a démarré, ramener graduellement la tirette du starter vers sa position initiale (ouverte).



Faire attention à ne pas faire de « faux mouvements » afin d’éviter tous dommages physiques (ex : déchirement musculaire)

5.1.2 Mise en marche électrique (Pour les groupes DE)

Tourner la clé de mise en marche pour la mettre en position « START » ou appuyer sur le bouton relatif.

Sur les moteurs diesel à injection indirecte, attendre le temps de chauffage des bougies de préchauffage avant de procéder à la mise en marche.
Ne jamais actionner le démarreur pendant plus de 10 secondes par tentative. S'il ne démarre pas, répéter les opérations après avoir attendu pendant au moins 10 secondes.
Après avoir démarré le moteur, retirer immédiatement la main du dispositif de mise en marche pour éviter d'endommager le démarreur.

5.2 Fonctionnement

5.2.1 Courant alternatif

Lorsque le groupe a stabilisé sa vitesse (environ 3min.) :

- Brancher la ou les prises mâles dans la ou les prises femelles du groupe.

5.2.2 Courant continu

Le courant continu 12 V est seulement destiné à charger les batteries d'automobile.



Le groupe électrogène doit être arrêté avant le branchement des câbles électriques.
Ne pas tenter de démarrer un moteur d'automobile si le groupe électrogène est connecté à la batterie.

1- Brancher les câbles aux bornes de la batterie puis à la prise de courant continu du groupe électrogène en respectant les polarités (le + du groupe sur le + de la batterie et le – du groupe sur le – de la batterie).
2- Démarrer le groupe électrogène pour charger la batterie.

NB : Il est possible d'utiliser en même temps la production de courant alternatif et de courant continu. Toutefois, dans ce cas, les performances vont décroître et la consommation de carburant va croître.

5.4 Arrêt



Avant l'arrêt, débrancher tous les appareils électriques.

En particulier dans le cas d'une machine insonorisée, il est important de la laisser fonctionner quelques minutes sans charge avant d'éteindre le moteur.

Après l'arrêt du groupe, le moteur même éteint continue à dégager de la chaleur.

La ventilation appropriée du groupe doit être assurée après l'arrêt.

Pour arrêter le groupe d'une façon urgente, placer le contacteur de marche/arrêt sur arrêt.

1- Débrancher les prises pour laisser le moteur tourner à vide pendant 1 à 2 minutes.
2- Placer le contacteur de marche/arrêt sur « ARRET », le groupe s'arrête.

6. Branchements électriques et Utilisation

6.1 Branchement à la terre

A l'aide d'un câble d'une section minimum de 6mm2, reliez la borne PE à un déperditeur assurant une résistance de terre égale ou inférieure à 100 Ohm avec les exceptions prévues au paragraphe « Protection contre les secousses électriques dues à un défaut d'isolement ».

6.2 Appareils utilisateurs

Ne brancher les appareils utilisateurs que 3 ou 4 minutes après le démarrage afin de permettre au moteur de chauffer suffisamment. Introduire la fiche dans une prise de courant.
Vérifier si le voltmètre affiche une valeur de tension correcte.
Mettre en fonctionnement l'appareil électrique.
Si l'interrupteur de protection se déclenche, réduire la charge de façon à la ramener au dessous du seuil de la limite de puissance maximale admise pour le groupe. Les installations électriques d'habitation ou de chantier doivent être reliées au groupe par un personnel expert et le branchement doit être effectué selon les règles.

S'assurer que la charge électrique ne dépasse pas la puissance nominale du groupe. Les valeurs de puissance nominale sont indiquées dans le manuel technique et sont garanties selon la classe de qualité A ou B lorsque le moteur est rodé. Elles doivent être réduites de 1 % tous les 100m d'altitude, de 2% tous les 5°C au dessus de 20 °C et de 10 % pour une utilisation continue à une charge constante. S'assurer que la charge électrique ne dépasse pas la portée de courant nominal de la prise ou du câble relatif. Ne jamais relier le groupe directement au réseau électrique (le réseau ne peut être relié qu'au tableau lors d'une opération automatique effectuée par un personnel qualifié).

6.3 Charge-batterie

Mettre le moteur en marche et attendre quelques minutes. Retirer les bouchons de la batterie à recharger et contrôler que le niveau de l'électrolyte soit correct. Relier la borne positive (+) à la borne ROUGE (+12V) et la borne négative (-) à la borne NOIRE. Ne jamais inverser les branchements. Pour effectuer les branchements à la batterie, utiliser des câbles ayant une section appropriée (au moins 2 mm²).



Ne pas fumer et ne pas approche de flammes ou d'étincelles pendant le chargement.

Pendant le chargement, une production d'hydrogène a lieu. L'hydrogène est très explosif.

Veiller à ce que la batterie reste éloignée des gaz d'échappement.

Utiliser des gants et des lunettes de protection pour manipuler la batterie car l'électrolyte contient de l'acide sulfurique qui peut provoquer des brûlures. En cas de contact avec la peau ou avec les vêtements, rincer abondamment à l'eau. En cas d'ingestion, contacter immédiatement un médecin.

Veiller à ce que les enfants restent éloignés de la batterie et du groupe.

6.4 Protection contre les secousses électriques dues à un défaut d'isolement.



Afin d'éviter les risques de secousses électriques, toutes les installations électriques doivent obligatoirement disposer d'un système de protection contre tout défaut éventuel de l'isolement.

Tous nos groupes sont construits dans le respect des Normes, selon l'un des systèmes suivants :

1- Système IT (neutre isolé par masse) avec des niveaux de tension limités en cas de panne
2- Système IT (neutre isolé par masse) avec dispositif de contrôle d'isolement intervenant sur l'arrêt moteur.
3- Système TN (neutre relié à la masse par une résistance) avec interrupteur différentiel ayant une sensibilité de 30mA.
4- Système TT (neutre relié à la masse) avec interrupteur différentiel ayant une sensibilité de 30mA.

7. Protections (si équipé)

7.1 Sécurité d'huile

Cette sécurité a été conçue pour prévenir tout endommagement du moteur à cause d'un manque d'huile dans le carter moteur.
Elle arrête automatiquement le moteur.
Si le moteur s'arrête et de redémarre pas, vérifier le niveau d'huile moteur avant de procéder à la recherche d'une autre cause de panne.

7.2 Disjoncteur

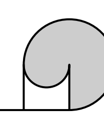
Le circuit électrique du groupe est protégé par un ou plusieurs interrupteurs magnétothermiques, différentiels ou thermiques.
D'éventuelles surcharges et/ou court-circuit font interrompre la distribution d'énergie électrique.

8. Entretien périodique

8.1 Rappel d'utilité

Si le groupe est destiné à un service d'urgence, faites le fonctionner régulièrement tous les 8/10 jours pendant quelques minutes pour le tenir toujours prêt à fonctionner.
Un entretien régulier est essentiel pour obtenir les meilleures performances, un fonctionnement sûr et une plus grande durabilité du groupe.
La fréquence de l'entretien et les opérations à effectuer sont décrites dans le programme d'entretien.

8.2 Précautions



Avant d'effectuer une opération quelconque d'entretien, prendre toutes les précautions permettant d'éviter des mises en marche non désirées : déconnecter la batterie, retirer le capuchon de la bougie, retirer la clé du tableau.
N'effectuer de modifications sur aucun des organes du groupe ni sur son installation électrique.
En principe, ne pas effectuer d'opération d'entretien lorsque le moteur est allumé.
Pendant les opérations d'entretien, faire attention aux parties en mouvement (ex : poulies, ventilateurs) et aux parties sujettes aux températures élevées (ex : pots d'échappement, bloc moteur, liquides de refroidissement et de lubrification).

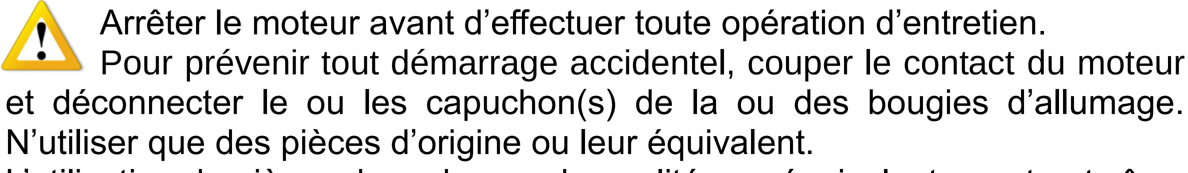
8.3 Tableau d'entretien

		A chaque utilisation	1er Mois ou 10 Premières Heures	3 Mois ou 25 H	6 Mois ou 50 H	1 An ou 100 H	2 Ans ou 300 H
Huile moteur	Vérifier le niveau	●					
	Renouveler		●		●		
Filtre à air	Vérifier	●					
	Nettoyer			● (1)			
Bougie d'allumage	Vérifier - Nettoyer					●	
	Remplacer						●
Nettoyage du Groupe					●		
Soupapes (2)	Vérifier – Régler	Une fois par an					
Filtre carburant (2)	Nettoyer	Une fois par an					
Alternateur	Vérifier	Toutes les 500 H l'état d'usure des balais					
Moteur	Indication dans le manuel d'utilisation et d'entretien du moteur						
Circuit de refroidissement	Vérifier	●					

(1) Plus fréquemment si les conditions d'utilisation sont sévères.
(2) Ces opérations doivent être confiées à un de nos agents.

9. Méthode d'entretien

Avant toute opération de maintenance, déposer la grille de protection des pièces chaudes.
Procéder à la réparation ou l'entretien du moteur.
Lors du remontage, ne pas omettre de remonter la grille de protection des pièces chaudes (échappement …) en utilisant les vis ainsi que les clips restés positionnés sur les cadres.



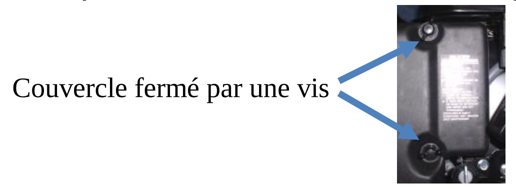
Arrêter le moteur avant d'effectuer toute opération d'entretien.
Pour prévenir tout démarrage accidentel, couper le contact du moteur et déconnecter le ou les capuchon(s) de la ou des bougies d'allumage.
N'utiliser que des pièces d'origine ou leur équivalent.
L'utilisation de pièces de rechange de qualité non équivalente peut entraîner une détérioration du groupe électrogène.

9.1 Nettoyage du filtre à air

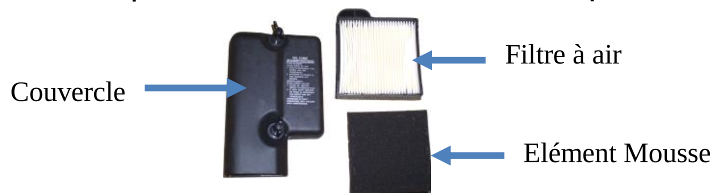


Ne jamais utiliser d'essence ou de solvants à point d'éclair bas pour le nettoyage de l'élément du filtre à air, un incendie ou une explosion peut en résulter

1- Déposer le couvercle de filtre à air puis retirer le filtre. Vérifier attentivement si le filtre n'est pas déchiré ou troué, le remplacer s'il est endommagé.



2- Laver l'élément en mousse avec un détergent ménager dilué dans de l'eau tiède. Laisser sécher complètement. Souffler à l'air comprimé.



3- Réinstaller le filtre à air et le couvercle dans l'ordre inverse du démontage. Serrer

correctement les vis.

9.2 Renouvellement de l'huile moteur

Vidangez l'huile lorsque le moteur est encore chaud afin d'assurer une vidange rapide et complète.

1- Déposer le bouchon de remplissage d'huile et le bouchon de vidange et vidanger l'huile dans un bidon approprié.

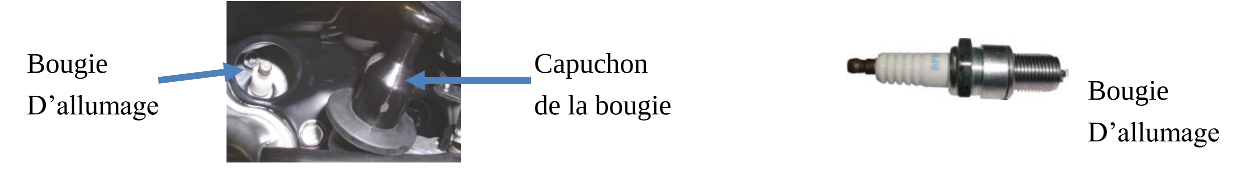


2- A l'issue, remettre et resserrer à fond le bouchon de vidange puis faire le plein jusqu'à la limite supérieure de la jauge de niveau avec de l'huile recommandé.
3- Vérifier l'absence de fuite
4- Refermer les capotages.

Ne pas jeter l'huile usée n'importe où. L'huile est un produit toxique – Ne pas inhaler les vapeurs d'huile risque d'intoxication. Nous conseillons de faire réaliser la vidange d'huile par des ateliers mécaniques agréés qui seront également à même d'assurer l'élimination correcte de l'huile usée. Remonter le bouchon de vidange et remettre de l'huile dans le moteur en utilisant le type et la quantité indiqués dans le livret annexé, relatif à l'utilisation et à l'entretien du moteur.

9.3 Contrôle de la bougie d'allumage

1- Déposer le capotage d'accès à la bougie puis le capuchon de la bougie d'allumage et utiliser une clé à bougie pour déposer la bougie d'allumage.



2- Inspecter visuellement la bougie d'allumage et la jeter si les électrodes sont usées ou si l'isolant est fendu ou écaillé. En cas de réutilisation nettoyer la bougie avec une brosse métallique.
3- Mesurer visuellement l'écartement des électrodes à l'aide d'un calibre d'épaisseur. L'écartement doit être de 0.6 à 0.7 mm. Vérifier que la rondelle de la bougie d'allumage est en bon état et visser la bougie à la main pour éviter d'endommager les filets.
4- Après avoir mis la bougie en place, la serrer à l'aide d'une clé à bougie pour comprimer la rondelle.

NB : pour l'installation d'une bougie neuve, serrer d'1/2 tour après son assise pour comprimer la rondelle. Pour l'installation d'une ancienne bougie, serrer de 1/8 – ¼ de

tour après l'assise de la bougie pour comprimer la rondelle.

9.4 Contrôle des boulons, écrous et vis

Un contrôle quotidien et minutieux de toute la visserie est nécessaire afin de prévenir tout incident ou panne.

1- Inspecter l'ensemble du groupe électrogène avant chaque démarrage ainsi qu'après chaque utilisation.
2- Resserrer toutes les vis qui prendraient du jeu

NB : Le serrage des boulons de culasse sera effectué par un spécialiste.

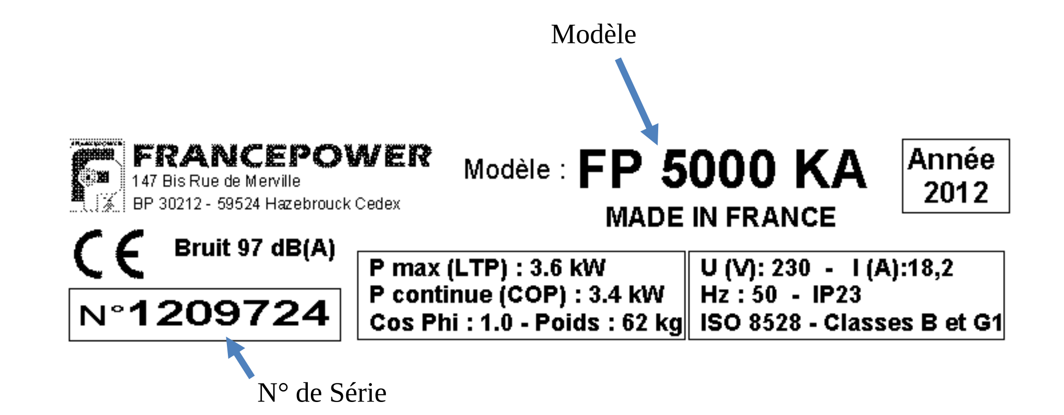
3- Lors d'une intervention sur les pots d'échappement et les grilles de protection, veillez systématiquement remplacer les vis de fixation des grilles de protection et serrer ces vis à la clé à choc. Cette intervention devra être réalisée par un spécialiste.

9.5 Nettoyage du groupe

1- Enlever autour du pot d'échappement toutes les poussières et débris et nettoyer le groupe à l'aide d'un chiffon et d'une brosse (lavage au jet d'eau est déconseillé, et le nettoyage avec un nettoyeur haute pression est interdit).
2- Nettoyer avec attention les entrées et sorties d'air moteur et alternateur.
3- Vérifier l'état général du groupe et changer les pièces défectueuses le cas échéant.

9.6 Commande des pièces de rechange

Précisez toujours sur le bon de commande des pièces de rechange, le modèle, le N° du modèle, et le N° de série du groupe.
Informations se trouvant sur la plaque d'identification
Toujours utiliser les pièces d'origine pour la maintenance la réparation.



10. Entreposage

10.1 Groupe électrogène

En cas de stockage du groupe pendant de longues périodes, il est nécessaire que celui-ci soit installé dans un endroit sec et ventilé, en position horizontale, il faut en outre s'en tenir aux procédures de prévention, comme indiqué ce dessous pour éviter tout dommage éventuel.

10.2 Moteur

S'en tenir scrupuleusement aux prescriptions indiquées dans le manuel du moteur.

10.3 Batterie

Retirer la batterie, la recharger et la déposer dans un endroit sec n'étant pas excessivement chaud ou froid (moins de 0°C ou plus de 30°C). La recharger une fois par mois. Débrancher tout d'abord de la batterie le câble négatif (-) puis le câble positif (+). Pendant l'installation de la batterie, brancher tout d'abord le câble positif (+) puis le câble négatif (-).

10.4 Huile et Carburant



1- Quand le moteur est encore chaud, vidanger l'huile du carter et mettre de l'huile neuve de qualité appropriée. L'huile est un produit toxique – Ne pas inhaler les vapeurs d'huile risque d'intoxication.
2- Ouvrir et enlever les capotages de maintenance et d'accès à la bougie.
3- Déconnecter le capuchon de la bougie d'allumage puis enlever la bougie d'allumage.
4- Verser environ une cuillère à soupe d'huile-moteur propre dans l'orifice de la bougie.
5- Vidanger le réservoir de carburant dans un bidon approprié en mettant le contacteur de démarrage sur « off », puis en dévissant la vis de drainage du carburateur.
6- Saisir la poignée du lanceur puis tirer ¾ fois sur la poignée du lanceur pour vidanger complètement le carburateur et répartir l'huile dans le cylindre.
7- Mettre le contacter de démarrage sur OFF, revisser la vis de drainage du carburateur, remettre en place et serrer la bougie d'allumage, reconnecter le capuchon de la bougie d'allumage puis refermer les capotages.
8- Saisir et tirer doucement la poignée du lanceur-ré enrouleur jusqu'à sentir une résistance puis lâcher la poignée et stocker le groupe dans un endroit propre et

sec.

11. Identification et réparation des pannes

	Causes probables	A faire
Le Moteur ne démarre pas	Groupe mis en charge pendant le démarrage	Enlever la charge
	Niveau d'essence insuffisant	Faire le plein d'essence
	Commande sur Off	Mettre la commande sur On
	Alimentation en carburant obturée ou fuyante	Faire remettre le système en état de marche
	Filtre à air Obturé	Nettoyer le filtre à air
Le Moteur s'arrête	Causes probables	A faire
	Ouvertures de ventilation obturées	Nettoyer les protecteurs d'aspiration et de refoulement
	Surcharge probable (indicateur de surcharge allume)	Contrôler la charge, attendre 30sec et redémarrer
Pas de courant électrique	Causes probables	A faire
	Disjoncteur déclenché (courant continu)	Mettre le disjoncteur en service
	Disjoncteur défectueux (courant continu)	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Prise femelle défectueuse	Faire vérifier, réparer ou remplacer
	Cordon d'alimentation des appareils défectueux	Changer le cordon
	Alternateur défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer
Déclenchement disjoncteur	Causes probables	A faire
	Equipement ou cordon défectueux	Faire vérifier, réparer ou remplacer

12. Caractéristiques Techniques

	FP 3000 KA			FP 3000 D		
Code	00240	00241	00242	00170	00171	00172
Génératrice	NSM			NSM		
Type	ES 80 C			SE 100 D		
Puissance Service Continu S1	2.7 KVA – 2.2 KW			3.5 KVA – 2.8 KW		
Puissance Service Secours S2	3 KVA – 2.4 KW			3.8 KVA – 3 KW		
Courant	Monophasé 220 V			Monophasé 220 V		
Moteur	KAWASAKI	KAWASAKI	KAWASAKI	KOHLER		
Type	FE 170	FJ 180	FJ 180	15 KD 350		
Cylindrée	171 cm^3	179 cm^3	179 cm^3	349 cm^3		
Puissance	5.5 Ch	5.5 Ch	5.5 Ch	7 Ch		
Carburant	Essence	Essence	Essence	Gazole		
Démarrage	Manuel	Manuel	Manuel	Manuel		
Batterie	-	-	-	-		
AVR	-	-	Oui	-	-	Oui
Capacité Réservoir	3.4 l	3.6 l	3.6 l	5 l	20 l	5 l
Classe de Qualité	B	B	A	B	B	A
Classe de Performance	G1	G1	G1	G1	G1	G1
Longueur (mm)	625	625	625	770	860	860
Largeur (mm)	420	420	420	525	530	530
Hauteur (mm)	460	460	460	520	570	570
Poids	44 kg	46 kg	46 kg	64 kg	68 kg	64 kg
Niveau sonore Lwa	95 dB(A)	95 dB(A)	95 dB(A)	104 dB(A)		

	FP 4000 KA				FP 5000 KA		
Code	00260	00261	00262	00264	00280	00281	00283
Génératrice	NSM				NSM		
Type	SE 100 D				SE 100 E		
Puissance Service Continu S1	3.5 KVA – 2.8 KW				4.2 KVA – 3.4 KW		
Puissance Service Secours S2	3.8 KVA – 3.0 KW				4.5 KVA – 3.6 KW		
Courant	Monophasé 220 V				Monophasé 220 V		
Moteur	KAWASAKI				KAWASAKI		
Type	FE 250				FE 290		
Cylindrée	249 cm^3				286 cm^3		
Puissance	8 Ch				9.5 Ch		
Carburant	Essence				Essence		
Démarrage	Manuel				Manuel		
Batterie	-				-		
AVR	-	-	Oui	-	-	-	Oui
Capacité Réservoir	5.3 l				20 l	6 l	6 l
Classe de Qualité	B	B	A	A	B	B	A
Classe de Performance	G1	G1	G1	G1	G1	G1	G1
Longueur (mm)	700	770	770	860	770	770	770
Largeur (mm)	485	485	485	530	525	490	490
Hauteur (mm)	520	520	520	570	520	520	520
Poids	57 kg	56 kg	56 kg	59 kg	63 kg	62 kg	62 kg
Niveau sonore Lwa	96 dB(A)				97 dB(A)		

	FP 5000 T		FP 5000 D		
Code	00282	00285	00180	00181	00185
Génératrice	NSM		NSM		
Type	T 100 SB		SE 100 E		
Puissance Service Continu S1	Mono : 2.7 KVA – 2.2 KW Tri : 4.5 KVA – 3.6 KW		4.2 KVA – 3.4 KW		
Puissance Service Secours S2	-		4.5 KVA – 3.6 KW		
Courant	Monophasé 220 V Triphasé 380 V		Monophasé 220 V		
Moteur	KAWASAKI		KOHLER		
Type	FE 290		15 KD 440		
Cylindrée	286 cm^3		442 cm^3		
Puissance	9.5 Ch		10 Ch		
Carburant	Essence		Gazole		
Démarrage	Manuel		Manuel		
Batterie	-		-		
AVR	-	Oui	-	-	Oui
Capacité Réservoir	6 l	6 l	5 l	20 l	5 l
Classe de Qualité	B	A	B	B	A
Classe de Performance	G1	G1	G1	G1	G1
Longueur (mm)	770	770	850	800	850
Largeur (mm)	485	485	525	540	525
Hauteur (mm)	520	520	560	660	560
Poids	59 kg	59 kg	91 kg	95 kg	91 kg
Niveau sonore Lwa	97 dB(A)		103 dB(A)		

	FP 5500 TD			FP 6000 D DE		FP 6500 KA
Code	00190	00191	00192	00200	00201	00298
GENERATRICE	NSM			NSM		NSM
Type	T 100 SB			K 100 G		K 100 G
Puissance Service Continu S1	Mono : 2.7 KVA – 2.2 KW Tri : 4.5 KVA – 3.6 KW			6 KVA – 4.8 KW		6 KVA – 4.8 KW
Puissance Service Secours S2	-			6.5 KVA – 5.2 KW		6.5 KVA – 5.2 KW
Courant	Monophasé 220 V Triphasé 380 V			Monophasé 220 V		Monophasé 220 V
Moteur	KOHLER			LOMBARDINI		KAWASAKI
Type	15 KD 440			15 LD 500		FE 350
Cylindrée	442 cm^3			505 cm^3		351 cm^3
Puissance	10 Ch			11 Ch		11,5 Ch
Carburant	Gazole			Gazole		Essence
Démarrage	Manuel			Electrique		Manuel
Batterie	-			12 V 45 Ah		-
AVR	-	Oui	-	-	Oui	-
Capacité Réservoir	5 l	5 l	20 l	5 l		6,4 l
Classe de Qualité	B	A	B	B	A	B
Classe de Performance	G1	G1	G1	G1	G1	G1
Longueur (mm)	850	850	800	800	800	770
Largeur (mm)	525	525	540	550	550	485
Hauteur (mm)	560	560	660	670	670	520
Poids	105 kg	105 kg	109 kg	122 kg	122 kg	73 kg
Niveau Sonore Lwa	103 dB(A)			106 dB(A)		97 dB(A)

	FP 6500 TD DE			FP 7000 KA			
Code	00210	00211	00212	00301	00302	00308	00309
Génératrice	NSM			NSM			
Type	T 100 SB			K 100 G			
Puissance Service Continu S1	Mono : 2.7 KVA – 2.2 KW Tri : 6.0 KVA – 4.8 KW			6 KVA – 4.8 KW			
Puissance Service Secours S2	-			6.5 KVA – 5.2 KW			
Courant	Monophasé 220 V Triphasé 380 V			Monophasé 220 V			
Moteur	LOMBARDINI			KAWASAKI			
Type	15 LD 500			FE 400			
Cylindrée	505 cm^3			401 cm^3			
Puissance	11 Ch			13 Ch			
Carburant	Gazole			Essence			
Démarrage	Electrique			Manuel			
Batterie	12 V 45 Ah			-			
AVR	-	-	Oui	-	-	Oui	Oui
Capacité Réservoir	20 l	5 l	5 l	20 l	6.4 l	6.4 l	20 l
Classe de Qualité	B	B	A	B	B	A	A
Classe de Performance	G1	G1	G1	G1	G1	G1	G1
Longueur (mm)	800	800	800	850	770	770	850
Largeur (mm)	550	550	550	525	490	490	525
Hauteur (mm)	670	670	670	570	520	520	570
Poids	125 kg	145 kg	149 kg	75 Kg	72 Kg	72 Kg	76 kg
Niveau Sonore Lwa	106 dB(A)			101 dB(A)			

	FP 7000 KA DE				FP 7000 T			
Code	00300	00307	00310	00315	00304	00306	00311	00313
Génératrice	NSM				NSM			
Type	SE 100 G				T 100 SB			
Puissance Service Continu S1	6.0 KVA – 4.8 KW				Mono : 2.7 KVA – 2.2 KW Tri : 6.0 KVA – 4.8 KW			
Puissance Service Secours S2	6.5 KVA – 5.2 KW				-			
Courant	Monophasé 220 V				Monophasé 220 V Triphasé 380 V			
Moteur	KAWASAKI				KAWASAKI			
Type	FE 400				FE 400			
Cylindrée	401 cm3				401 cm3			
Puissance	13 Ch				13 Ch			
Carburant	Essence				Essence			
Démarrage	Electrique				Manuel			
Batterie	12 V 45 Ah				-			
AVR	-	-	Oui	Oui	-	-	Oui	Oui
Capacité Réservoir	6.4 l	20 l	20 l	6.4 l	20 l	6.4 l	6.4 l	20 l
Classe de Qualité	B	B	A	A	B	B	A	A
Classe de Performance	G1	G1	G1	G1	G1	G1	G1	G1
Longueur (mm)	850	800	800	850	800	850	850	800
Largeur (mm)	525	540	540	525	540	525	525	540
Hauteur (mm)	570	660	660	570	660	570	570	660
Poids	80 kg	84 Kg	84 Kg	80 kg	94 kg	81 kg	90 kg	94 kg
Niveau Sonore Lwa	101 dB(A)				101 dB(A)			

	FP 7000 T DE			
Code	00303	00305	00312	00314
Génératrice	NSM			
Type	T 100 SB			
Puissance Service Continu S1	Mono : 2.7 Kva – 2.1 Kw Tri : 6.5 Kva – 5.2 Kw			
Courant	Monophasé 220 V Triphasé 380 V			
Moteur	KAWASAKI			
Type	FE 400			
Cylindrée	401 cm3			
Puissance	13 Ch			
Carburant	Essence			
Capacité Réservoir	6.4 l			
Démarrage	Electrique			
Batterie	12 V 45 Ah			
AVR	-	-	Oui	Oui
Capacité Réservoir	20 l	6.4 l	6.4 l	20 l
Classe de Qualité	B	B	A	A
Classe de Performance	G1	G1	G1	G1
Longueur (mm)	800	860	860	800
Largeur (mm)	540	530	530	540
Hauteur (mm)	660	570	570	660
Poids	95 Kg	90 kg	90 kg	95 kg
Niveau Sonore Lwa	101 dB(A)			

13. Déclaration sur le bruit aérien

La Norme 2000/14/CE



Le sigle LWA 98 dB signale la conformité à la directive 2000/14/CE sur les niveaux sonores. Seuls les groupes ayant un astérisque (●) y dérogent et sont, de ce fait, exclusivement réservés à une utilisation dans un pays non assujetti à cette directive (hors UE et pays affiliés) ou réservés à une utilisation à l'intérieur d'un bâtiment bien ventilé.

Modèle	Niveau sonore Lwa
FP 3000	95 dB(A)
FP 3000 D ●	104 dB(A)
FP 4000	96 dB(A)
FP 5000	97 dB(A)
FP 5000 D ●	103 dB(A)
FP 5000 T	97 dB(A)
FP 5500 T D ●	103 dB(A)
FP 6500	97 dB (A)
FP 6000 D DE ●	106 dB(A)
FP 6500 TD DE ●	106 dB(A)
FP 7000 ●	101 dB(A)
FP 7000 DE ●	101 dB(A)
FP 7000 T ●	101 dB(A)
FP 7000 T DE ●	101 dB(A)

14. Garantie

Conditions de garantie

La Société FRANCEPOWER garantie ses produits pour une période de :
- 12 Mois à usage Professionnel
- 6 Mois à usage Location
- 24 Mois à usage privé

Ceci à compter de la date d'achat sur présentation de la facture d'achat.
Pendant cette période, FRANCEPOWER s'engage à remplacer ou réparer gratuitement le matériel concerné.

Sont exclues de la garantie, les pannes issues des causes suivantes :
- Délai de garantie dépassé
- Usure normale
- Utilisation maladroite
- Manque d'entretien
- Mauvais branchement
- Mauvaise installation
- Modification non autorisée sur le matériel
- Utilisation de combustibles ou lubrifiants non adaptés
- Réparations effectuées par un personnel non autorisé
- Dommages accidentels

Sont exclues également :
- Les dépenses concernant le transport
- Le déplacement du personnel technique au domicile du client

Le non respect des échéances de règlement annule et substitue toutes les précédentes conditions et ne peuvent être modifiées sinon par écrit.

FABRICANT

FRANCEPOWER
francepower@francepower.fr
147 Bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél : (33) 03 28 50 92 30
Fax : (33) 03 28 50 92 31

www.francepower.fr

DISTRIBUTEUR

FRANCEPOWER
francepower@francepower.fr
147 Bis rue de Merville
BP 30212
59524 HAZEBROUCK Cedex

Tél : (33) 03 28 50 92 30
Fax : (33) 03 28 50 92 31

www.francepower.fr

Réf 50 – 2013 – 006 KA